

Reflets Montbardois

Magazine d'informations municipales de Montbard





MARCHÉ DES PRODUCTEURS

DIMANCHE 28 AVRIL 2024

MONTBARD

halles du marché

PRODUITS LOCAUX . BUVETTE . RESTAURATION

viande . fromage . miel . escargots . bière . vin . farine . liqueur . huile

UNE INITIATIVE DES JEUNES AGRICULTEURS VENAREY-LES LAUMES/MONTBARD

infos: 06 79 92 24 54







Editorial



Chères Montbardoises, chers Montbardois,

Un épisode majeur de crue s'est produit le 1er avril avec des débordements de très nombreux cours d'eau dont la Brenne atteignant chez nous la côte de 4.09 mètres. Premier des risques naturels sur la commune, l'inondation est un phénomène connu a fortiori en zone inondable mais celui de la montée rapide des eaux est un phénomène nouveau qui interroge sur un délai suffisant de prévenance. Le retour d'expérience devra intégrer ce paramètre dans le processus d'amélioration continue.

Les riverains des zones inondées, particuliers et entreprises, ont été très durement touchés pour certains, une quinzaine de personnes évacuées, quelques-unes accueillies en mairie le temps d'une solution de prise en charge.

La reconnaissance en état de catastrophe naturelle a aussitôt été sollicitée auprès de l'État afin de faciliter les procédures d'indemnisation. Les sinistrés auront un délai de 30 jours à compter de la publication de l'arrêté pour se rapprocher de leur assurance pour l'indemnisation. Les particuliers et entreprises ont été rencontrés individuellement autant que faire se peut, invités à se manifester pour nous permettre de répondre à des situations d'urgence plus personnelles, informés aussi de la prise en charge des encombrants par les services municipaux. Une surveillance renforcée de la potabilité de l'eau a été mise en œuvre sans altération de la qualité normative de la distribution auprès des foyers montbardois.

L'heure est au constat des dégâts matériels, au travail des expertises et des assurances ; côté infrastructures municipales, un bilan est en cours. L'engagement de tous est à saluer avec l'activation des solidarités familiales, amicales et de voisinage, l'implication des sapeurs-pompiers, des services municipaux et des élus.

Autre actualité, le vote de notre budget pour 2024 est acté pour continuer d'investir ce qui est bénéfique pour les entreprises locales mais aussi pour nous permettre de soutenir des dépenses de fonctionnement que nous estimons nécessaires pour la qualité du service public. La réalité des actes est aussi qu'en 10 ans, la dette de la ville est passée de 18 M€ à 12,7 M€ malgré la chute de 10 M€ de dotations de l'État et que le levier fiscal n'a jamais été notre mode opératoire!

Bien sincèrement,

Votre Maire

Vice-Présidente du Conseil départemental de la Côte-d'Or

VŒUX 2024



Entourée du Conseil municipal, Madame le Maire a adressé de bons vœux aux Montbardois. Retour sur les évènements de l'année passée et présentation des points forts de 2024 ont émaillé cette cérémonie placée sous le signe de la cohérence, de la constance et de la volonté.

BUFFON AU COMMISSARIAT À L'ÉNERGIE ATOMIQUE



Buffon à l'honneur au CEA DAM Île-de-France pour une exposition en partenariat avec le Musée Buffon dénommée « Buffon, miniaturiste du cosmos ». En effet, Buffon est aussi le père fondateur de l'astrophysique de laboratoire comme l'a démontré l'astrophysicien Emeric Falize lors des journées européennes du patrimoine 2022 à Montbard, en reproduisant pour le grand public, l'expérience de Buffon sur le refroidissement des boulets pour déterminer l'âge de la Terre.

THÉ DANSANT



LES NUITS DE LA LECTURE



Tournoi de Weykick, démonstration du club de kravmaga, lectures et musique ont été mis à l'honneur pour une soirée culturelle et sportive, organisée par la Médiathèque et la Ludothèque dans le cadre de cette action nationale à laquelle elles participent chaque année.

Assemblée Générale des Jumelages



Les jumelages avec Couvin (Belgique), Ubstadt-Weiher (Allemagne) et Gattinara (Italie), sont confiés à l'association présidée par Nadine Roger. L'association comptant une cinquantaine d'adhérents, entretient le lien avec ses homologues. Les 66 ans de jumelage avec Couvin seront célébrés en Belgique en mai. Lors de son assemblée générale, une soirée dans l'esprit «Oktoberfest» a été annoncée pour l'automne.



Placé sous le signe de l'Amour, le premier thé dansant de l'année a fait salle comble le 14 février. Les danseurs se sont déhanchés sur les notes d'Orphéane avant de se désaltérer à la buvette associative.

VACANCES AU PARC





Comme chaque vacances, le Musée et Parc Buffon a proposé des ateliers originaux à faire en famille. Les ateliers de février ont donné à découvrir la gastronomie et les coutumes du repas au temps des ducs de Bourgogne grâce aux 5 sens. Après une visite des salles souterraines du château, les participants se sont glissés dans la peau d'un archéologue : identification de graines, d'ossements et d'épices. Rendez-vous en avril pour les prochaines vacances au Parc!

COMMÉMORATION DU 19 MARS



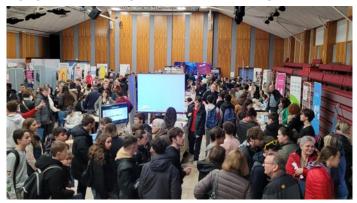
Participation des élèves de la classe Défense et Citoyenneté du lycée et des jeunes en Service National Universel lors de la commémoration à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

LA NUIT DES CONSERVATOIRES



A cette occasion, l'équipe du Conservatoire a organisé un interlude musical à la MJC suivi d'une déambulation « dans le noir » dans ses locaux. Une succession de mini-concerts qui a ravi un public averti.

FORUM DE L'EMPLOI ET DE L'ALTERNANCE



Une belle affluence au cours de cet évènement organisé par la Mission locale en partenariat avec la Ville de Montbard: pour tout savoir sur les formations et les offres d'emploi notamment dans les très nombreux secteurs localement en tension (industrie, BTP, hôtellerie-restauration, services à la personne...).

CHASSE AUX ŒUFS



Chasse aux œufs pluvieuse mais chasse aux œufs heureuse pour les enfants qui n'ont pas été privés de ce petit bonheur. L'évènement a été maintenu avec toutes ses animations grâce à l'engagement de tous, services municipaux, élus, bénévoles et prestataires.

Commerces et services



Connu des amateurs, J-Pêche, géré par Julien Vigoureux, a quitté le centre-ville où l'enseigne était installée depuis 2018, afin d'intégrer un local beaucoup plus grand, rue Saint-Roch, pour le plus grand bonheur des clients.

11 rue Saint-Roch. Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30. Le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h | www.jpeche.fr



Après avoir assuré des remplacements au sein de la Maison de Santé ces derniers mois, Lucile Chervaux, médecin généraliste, y a officiellement ouvert son cabinet en début d'année. Originaire de l'Yonne, la docteure, souhaitant justement exercer en milieu rural, vient ainsi renforcer l'équipe de 5 médecins déjà installés.

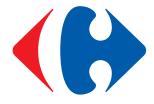
1 rue des ordonnances de 1945. 03 80 92 70 80 | www.doctolib.fr



Si c'est le vélo qui a mis le pied de Guillaume Courroux à l'étrier de l'immobilier, c'est depuis 30 ans un métier passion qui l'anime. Avec sa compagne et associée, Béatrice Magnier, il a créé sa propre agence il y a 2 ans : Cailloux immobilier. En mars, un bureau a ouvert à Montbard (sur rendezvous uniquement).

Rue Carnot (au-dessus du restaurant La Côte-d'Or) 06 86 14 55 02

montbard@caillouximmo.fr | www.caillouximmo.com



L'actualité nationale a fait état de la situation désastreuse du groupe Casino et de la reprise de magasins par Carrefour : celui de la place Gambetta faisant partie de la liste. L'Autorité de la Concurrence s'étant maintenant prononcée pour donner son feu vert au groupe Carrefour, il est officiel que la reprise est actée au 1 er mai.





SARL MONNET

Agent CITROËN et son équipe 60 rue de Dijon, 21500 MONTBARD restent à votre disposition du lundi au samedi

03.80.92.06.09 fax 03.80.92.16.37

Réparation toutes marques - Vente de véhicules neufs Citroën Ventes de véhicules toutes marques d'occasion Dépannage 24h/24 et station service TOTAL 7/7

garage.monnet@gmail.com

Accompagner le commerce de proximité

En pleine mutation, les petits commerces sont en net recul en zone rurale sous l'effet conjugué de divers facteurs (environnement concurrentiel, crise sanitaire, hausse des charges, transmission des commerces au départ à la retraite...). La vitalité commerciale est un sujet structurel pour nombre de petites villes. Quelles actions ont déjà été mises en œuvre par la Ville et seront déployées à l'avenir?



Entre 2019 et 2022, la mise en œuvre du fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) a autorisé l'octroi par la Ville et l'État d'aides financières directes à l'investissement dont ont bénéficié 17 commerces (devantures, matériel, réaménagement intérieur...). Depuis lors, ce dispositif a été supprimé par l'État.

Les travaux en centre-ville ont permis la création de terrasses pour les cafés et sécurisé la circulation piétonne sur des trottoirs accessibles. La réalisation des travaux a donné lieu à une indemnisation de commerçants pour la perte de chiffre d'affaires inhérente à la gêne occasionnée. C'est une commission indépendante habilitée à évaluer le préjudice financier qui a validé l'indemnisation de 10 commerces pour un montant de 63 258 €.

En 2024, une nouvelle boîte à outils est en cours d'élaboration en faveur de la préservation du commerce et de la diversité commerciale en centre-ville. Parmi ces outils, l'instauration d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité permettra l'usage par la Ville du droit de préemption sur les fonds de commerce, de protéger les linéaires commerciaux pour maintenir des cellules commerciales et encourager la relocalisation prioritairement sur ces cellules. Enfin, un dispositif d'aide à la création/reprise d'activités artisanales et commerciales sera mis en place. La mise en œuvre de cette orientation stratégique va suivre une procédure réglementaire et délibérative de sécurisation juridique pour permettre à la Ville d'utiliser ces nouveaux outils d'accompagnement de l'activité économique.

A noter aussi que lors de son contrôle, la Chambre régionale des Comptes a constaté la mise en place des mesures adéquates de soutien des acteurs économiques dès le début de la première vague du Covid-19. Une crise qui a fortement rebattu les cartes!



UNE BANQUE SANS ACTIONNAIRES, N'A QUE SES CLIENTS À SATISFAIRE.



Le Crédit Mutuel, banque coopérative appartient à ses 7,9 millions de clients-sociétaires.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier.

Orientations budgétaires 2024

Dans un contexte économique encore marqué par deux chocs d'une ampleur inédite, la crise sanitaire et l'impact du conflit russo-ukrainien, la construction du budget de la ville appelle à la prudence et oblige à s'adapter en continu aux aléas. L'enjeu est d'assurer les missions de service public (c'est le budget de fonctionnement), investir pour l'avenir (c'est le budget d'investissement), poursuivre la courbe baissière du désendettement et garder le cap de la stabilité fiscale. La rigueur de la gestion budgétaire et son pilotage sont le fondement du budget prévisionnel 2024.



Budget de fonctionnement:

Le budget de fonctionnement s'élève 11,03 M€ en dépenses et 12,16 M€ en recettes.

Côté dépenses, le choix est par exemple de préserver un soutien fort au tissu associatif, d'augmenter les moyens humains pour accueillir encore plus d'enfants à la cantine, d'offrir des évènements tout au long de l'année...etc Le pilotage budgétaire intègre aussi des pistes d'économies par l'optimisation drastique des moyens au quotidien. Exemple parlant, la consommation de carburant des véhicules et matériels municipaux : depuis 2014, le litre de gasoil a augmenté de 44% (données Insee) tandis que la consommation de litres de gasoil de notre collectivité a baissé de 33% ce qui a permis de dépenser moins « à la pompe ».

Représentant 50 % de ce budget, la masse salariale est contenue malgré les revalorisations indiciaires et tout en préservant la reconnaissance individuelle des agents. Inférieure à la fin 2023 à son niveau de 2014 : cela tient non pas « du miracle » mais d'un travail quotidien rigoureux qui a généré en une décennie près de 7 M€ d'économies sur la base de ce qui aurait pu être une évolution en moyenne de 1,5% par an.

Sur cette même décennie, la ville perdait 10 M€ d'aides de l'État. Sans cette rigueur, ce budget serait clairement devenu insupportable sans explosion de la fiscalité, rétractation voire suppression de services à la population (exemple : le transport scolaire intra-muros gratuit) et un quasi arrêt de l'investissement.

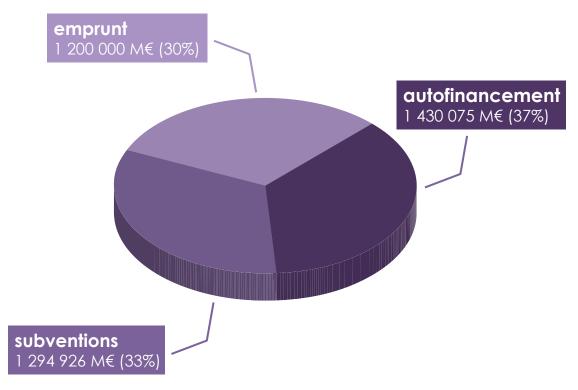




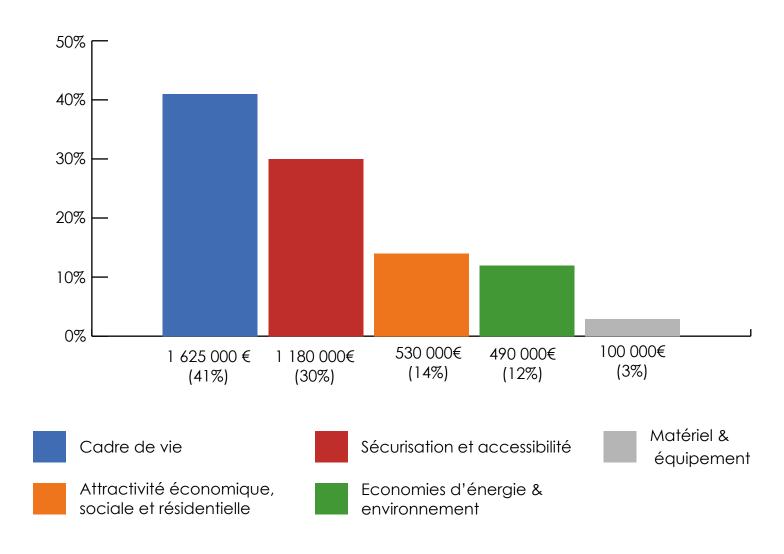
Budget d'investissement:

3,9 M€ d'investissement en 2024 contre 4,9 M€ en 2023, année marquée par un niveau exceptionnellement important du fait de la concentration de travaux (hôtel de Ville, rues, tours...).

Répartition des sources de financement des 3,9 M€ d'investissement de 2024







Investir sur les baisses de consommation énergétique et la transition écologique permet de faire des économies sur le budget de fonctionnement. Si la rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville soldée en 2024 a été un marqueur fort et visible, ce sont aussi tous « les investissements de l'ombre » (remplacement de chaudières dans le parc locatif communal, travaux divers de plomberie dans les gymnases, ventilation mécanique de la salle polyvalente de l'école Joliot-Curie, automate de gestion du chauffage au cinéma) et « les investissements de la lumière » (rénovation sectorisée de l'éclairage public ou au sein d'équipements comme la médiathèque). En matière de transition écologique débutera le projet de végétalisation des cours d'écoles de Joliot-Curie et Cousteau avec une importante phase de concertation et visant des travaux en 2025. Les écoles Langevin et Pasteur viendront ensuite.

Pour le **cadre de vie** des habitants, les trottoirs de deux quartiers résidentiels sont ciblés : travaux en 2024 aux Castors, études et demande de subventions pour anticiper la réfection des trottoirs en 2025 du quartier Lamartine ; réfection du chemin des Treilles, de la voirie sous le pont menant aux Cités Fays, haut de la rue Piron, aménagement du parking rue A. Carré, allées du cimetière du Parc... Ce sont aussi les grosses opérations structurantes, la phase 3 de la réfection des voiries du centre-ville (rue du Parc jusqu'à l'entrée du Musée Buffon) et les 1 ers aménagements (enfouissement de réseaux notamment) avenue Maréchal Leclerc et quai Ph. Bouhey dont les travaux visent un achèvement au printemps 2026.

Côté **sécurisation et accessibilité**: démolition de la grange au bas de la route de Laignes, sécurisation du chemin d'Aleth dans la continuité de la mise en place de la passerelle en 2023, réparation du mur effondré au parc, abribus pour les scolaires rue Diderot, remplacement de l'alarme incendie au gymnase Jo Garret, réhabilitation d'un ascenseur au Centre Social...etc L'accessibilité sera aussi numérique avec la refonte du site internet municipal afin de le rendre plus moderne et pratique pour les habitants et la création d'un site internet du camping pour les touristes.

Pour l'attractivité économique, résidentielle et sociale: travaux finalisés pour l'accueil de services publics ou privés (agence du Bien public, Inspection de l'Éducation nationale pour le 1er degré, antenne du service mandataire judiciaire à la protection des majeurs du groupe VYV3 Bourgogne), création de nouveaux outils pour la dynamique commerciale (voir article en p. 7). Coté habitat: poursuite des actions en faveur du logement, du lourd dossier de résorption de l'habitat indigne sur l'îlot du vieux couvent et études d'aménagement préalables pour le projet de création d'un nouveau lotissement aux Bordes dans l'objectif de proposer des lots à construire (un projet au long cours face aux contraintes étatiques). Et pour mieux répondre aux besoins des familles en recherche d'un mode de garde: augmentation de la capacité réelle d'accueil de la Maison de la Petite Enfance en gagnant en surface par l'intégration de la Ludothèque à la Médiathèque et le déplacement du Relais Petite Enfance intercommunal.

① En savoir plus : les conseils municipaux sont publics et leurs compte-rendus sont consultables sur montbard.fr , onglet « vie municipale ».

Mme Danielle Mathiot, adjointe au maire déléquée aux affaires scolaires et périscolaires, la petite enfance et Conservatoire a reçu la départementale argent pour 20 d'engagement d'élue locale. Adjointe depuis 2014, elle fut aussi conseillère municipale entre 1995 et 2008. Ses qualités humaines ont été soulignées dans cet investissement au sein de la municipalité, auprès des équipes des services municipaux concernés ainsi que de la communauté éducative et des parents d'élèves.



- M.Jean-Pierre Rifler a été installé conseiller municipal et M. Jordan Le Caro conseiller communautaire suite au décès de M. Gérard Robert qui était conseiller municipal délégué au dialogue social depuis 2014. Auparavant agent de la ville jusqu'à son admission à la retraite, il était très investi en tant que délégué du personnel pour la CFDT
- La Collectivité a également été endeuillée par le décès de M. Maarouf Samad, responsable du service Logistique événementielle et relations aux associations, connu et apprécié de tous.

La bonne adresse

Un audit est en cours sur l'ensemble de la commune pour vérifier et améliorer le schéma d'adressage communal afin de permettre à chaque habitation de disposer d'une localisation précise et fiable.







En vertu d'obligations légales, l'adressage est réalisé sous la responsabilité du Conseil municipal de la commune. Un adressage complet implique que chaque habitation ait une adresse (nom et numéro de voie). Chaque rue ouverte à la circulation publique (piétonne et routière) doit également être nommée même si celle-ci est privée et n'appartient pas au domaine public. Ainsi, le conseil municipal est compétent pour la nomination des voies et le maire effectue la numérotation de voirie par arrêté municipal.

L'audit de l'adressage communal contribue à améliorer votre sécurité et votre confort en facilitant l'accès à votre domicile des services de secours et des autres services.

Merci d'afficher, si ce n'est déjà fait, le n° de votre habitation de façon visible et lisible depuis la rue, pour les relevés de terrain (point GPS, rattachement parcellaire). Cette démarche ne concerne pas l'habitat collectif.

Ce relevé est anonyme, seul le point d'adresse compte.

Chaque adresse sera répertoriée anonymement dans la BAN (base adresse nationale) qui sera la référence pour tous les services publics et privés.

Si vous rencontrez des difficultés de localisation et d'adressage, contactez la mairie : claire.billotte@montbard.fr.

Suite à cet audit, si votre adresse doit être modifiée, vous recevrez un courrier vous en informant ainsi que la marche à suivre pour déclarer cette modification.



La sortie de l'hiver signe la reprise de travaux

La réfection des rues du centre-ville et de leurs réseaux d'eau-assainissement est dans sa dernière phase. Après les rues Carnot, E. Piot, B. Guérard, Liberté et E. Guillaume, ce vaste et complexe chantier s'achève par la rue du Parc.



La rue du Parc se singularise par l'enfouissement de l'éclairage public renforçant ainsi son caractère patrimonial fort. Elle est désormais accessible jusqu'au parking de l'Orangerie à l'arrière de l'Hôtel Buffon mais elle ne sera achevée dans sa dernière partie qu'après la réfection des cours du Musée.

En effet, l'accès au Musée Buffon fait l'objet d'un chantier de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Il s'agit là de reprendre le pavage en mixant les pavés anciens pouvant être réemployés et des pavés neufs de finition harmonieuse avec ceux d'origine. L'architecture du bâti fera également l'objet d'une mise en lumière pour en souligner les lignes.

Enfin, la cour arrière à usage administratif sera aussi reprise avec sol sablé, plantation et « une jolie surprise » en préparation dans les ateliers du lycée professionnel E.Guillaume. Ce n'est qu'une fois ces travaux achevés et les passages d'engins terminés que la rue du Parc pourra être finalisée notamment avec une jonction pavée entre cour du musée et entrée basse du parc Buffon. L'objectif final est le mois d'octobre pour rouvrir dans la foulée le musée au public.

A noter que côté parc, le mur effondré fait l'objet d'études de structure et d'évaluation des coûts.

A noter aussi que l'accès rouvert au parking de l'Orangerie va dans les semaines à venir permettre le retour à la normale de l'usage de la place Buffon qui a servi au stationnement temporaire, toutefois, quelques nouvelles places y seront maintenues.

Enfin, sur la place Aline Gibez, les travaux du tiers lieu financés par l'intercommunalité se déroulent sans encombre majeure. Dédié à l'économie et au numérique, ce futur espace vise à répondre aux nouvelles pratiques notamment des télétravailleurs.

Les aménagements urbains en 2024



Aides à l'habitat privé

Depuis le 1 er janvier, le programme d'aide à la rénovation de l'habitat privé « Habiter Montbard » et le dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain connaissent plusieurs changements liés aux évolutions de la réglementation de l'Agence nationale de l'Habitat.

- Aides à la rénovation énergétique ouvertes à l'ensemble des propriétaires occupants quelles que soient leurs ressources, augmentation considérable des plafonds de travaux subventionnables et des taux de prise en charge.
- Aides améliorées pour le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et aides pour la remise aux normes des logements dégradés sous conditions de ressources.
- Pour les propriétaires bailleurs, de nouveaux accompagnements à compter du 1 er juillet.

En savoir plus et tester votre éligibilité : rencontrez SOLIHA lors des permanences tous les deuxièmes mercredis du mois de 14h à 17h30 (salle Louis Defer à l'Hôtel de Ville), accueil gratuit, sans rendez-vous.

• En prélude au réaménagement de l'avenue du Maréchal Leclerc et d'une partie du quai Philippe Bouhey débuteront des travaux d'enfouissement de réseaux électriques, de rénovation de l'éclairage public et de réfection des trottoirs et aires de stationnement du quartier résidentiel « les Castors ». Cette phase prépare le réaménagement de l'avenue du Maréchal Leclerc et d'une partie du quai P.Bouhey. Ce projet pluriannuel de grande ampleur vise la requalification d'une des principales entrées de ville pour favoriser la mobilité entre la gare TGV, la zone industrielle et le centre-ville en sécurisant piétons et cyclistes. Il s'agit également d'améliorer considérablement la qualité paysagère de cet axe aujourd'hui peu avenant par la renaturation et la désimperméabilisation de sols.

- Pour gagner en stationnement, rue A. Carré, à proximité de l'hôpital et de l'Ehpad, la déconstruction du hangar agricole et l'aménagement du terrain va augmenter significativement la capacité de stationnement en offrant 45 places sur ce nouveau parking dénommé madame de Sévigné.
- Pour la sécurité, le délicat virage du bas de la route de Laignes va gagner en visibilité par la démolition de la grange afin d'anticiper le flux de véhicules gagnant les Bordes-Perrières. Si la vigilance restera de mise en abordant ce virage à la vitesse adaptée, le risque de se laisser surprendre notamment par l'arrivée d'un bus gagnant le collège Pasteur sera nettement amoindri.

Un nouveau visage pour l'Architecte des Bâtiments de France en charge du secteur de Montbard



Pauline Pontisso est la nouvelle Architecte des Bâtiments de France (ABF) référente sur le territoire de la Haute Côte-d'Or, prenant la suite de Virginie Broutin.

Architecte urbaniste avant tout, l'ABF veille à la promotion de la qualité patrimoniale, architecturale et urbaine, à la conservation du patrimoine et des paysages emblématiques, que ce soit lors de travaux sur un monument historique classé ou inscrit ou tout autre projet de construction ou rénovation dans un rayon de 500 mètres autour de ce dernier. Son objectif est de préserver et rendre agréable le cadre de vie des habitants, tout en protégeant et valorisant le patrimoine et en encadrant les évolutions architecturales. L'ABF est en premier lieu un conseiller puis un prescripteur pour les secteurs privés et publics, et les particuliers.

« L'avis de l'ABF ne se cantonne pas qu'à la question du patrimoine, mais prend aussi en compte la qualité des architectures proposées, la dimension paysagère et urbaine.

Lors de l'étude d'un projet, on évalue

son implantation, sa façade, son intégration aux abords du monument historique... Une réponse sur mesure est apportée, respectueuse de l'histoire de chaque lieu afin d'en préserver la cohérence et la spécificité. À Montbard, tout l'enjeu est de valoriser son caractère unique. »

Depuis mars, les permanences de l'ABF ont repris sur la commune. « Elles permettent, dans le cadre de consultations préalables, de conseiller et aiguiller le porteur de projet en amont d'une demande d'autorisation. Si elle ne vaut pas approbation du projet, elle constitue une étape facilitatrice dans l'instruction du dossier et l'émission d'un avis favorable, dans la mesure où le projet présenté tient compte des recommandations initiales ».



Prochaines permanences de l'ABF: 24 avril; 30 mai et le 27 juin, de 10h00 à 16h00, à l'adresse du projet.

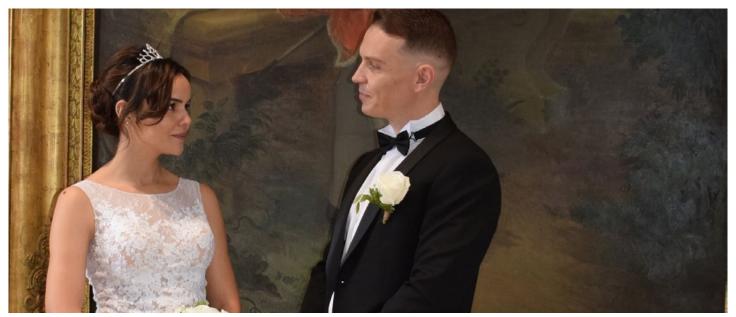
Pour prendre rendez-vous, contactez le service urbanisme au 03 80 92 50 51 ou par mail : service.urbanisme@montbard.fr.

Les bonnes pratiques :

- 1. Vérifiez si votre bien est dans le « périmètre ABF » en renseignant votre adresse sur atlaspatrimoine.culture.fr
- 2.Si votre projet de travaux concerne un bien situé dans le « périmètre ABF » : prenez rendez-vous lors des permanences de l'ABF auprès du service urbanisme de la Ville
- 3. Déposez votre permis de construire (ou déclaration de travaux) conforme aux recommandations de l'ABF
- 4. Votre dossier est instruit, l'ABF émet un avis :
 - avis favorable → vous pouvez réaliser les travaux conformément au projet validé.
 - avis défavorable → prenez un nouveau rendez-vous avec l'ABF lors des permanences mensuelles et réajustez votre projet suivant ses préconisations.

Vive les mariés!

L'achèvement des travaux de l'Hôtel de Ville a rimé avec le retour de la célébration des mariages dont 21 avaient dû être délocalisés au sein du bâtiment de la Communauté de Communes du Montbardois entre mai 2022 et octobre 2023.



Le 17 février dernier, Zakia et Sébastien ont été le premier couple à bénéficier de tout le confort d'accueil du nouveau salon d'honneur désormais accessible aux personnes à mobilité réduite : tous nos voeux de bonheur les accompagnent!

Cette heureuse actualité est l'occasion d'un rappel sur les démarches qui sont simples puisqu'il suffit de prendre rendez-vous auprès d'un agent du service de l'état-civil en vue de compléter le dossier permettant de préparer l'acte de mariage.

Le mariage est célébré par l'officier d'étatcivil, maire ou adjoint au maire, assisté par un secrétaire de séance. Après une lecture d'articles du Code civil, l'échange des consentements, des alliances (quand l'union est uniquement civile), la signature de l'acte de mariage parachève l'évènement. Ainsi, une douzaine de mariages sont en moyenne célébrés par les élus chaque année à Montbard.

Pour se marier dans une commune, il est impératif d'avoir un lien « d'attachement » à la ville. En effet, le Code civil précise

que « le mariage sera célébré, au choix des époux, dans la commune où l'un d'eux, ou l'un de leurs parents, aura son domicile ou sa résidence établie par un mois au moins d'habitation continue à la date de la publication prévue par la loi ». Dans de très rares cas, il est possible de demander une dérogation auprès du Procureur de la République qui est le seul juge pour l'accorder. Si le choix du lieu est ainsi réglementé, le choix du jour est plus souple. Dans la plupart des cas, le mariage a lieu le samedi mais il arrive parfois, selon les possibilités et une demande motivée, qu'une union soit célébrée un autre jour de la semaine.

(1) État civil de Montbard : 03 80 92 01 34



Un changement dans la continuité pour le Musée et Parc Buffon

Depuis janvier, Tony Fouyer a pris son poste de nouveau Directeur du Musée et Parc Buffon au sein des équipes de la ville. Titulaire d'un doctorat en archéologie à l'université de Bourgogne où il enseigne également l'histoire de l'art et l'archéologie, il est par ailleurs chercheur associé au laboratoire ARTEHIS (Archéologie, Terre, Histoire et Sociétés) de l'université.



Vous venez de prendre votre poste en tant que Directeur du Musée et Parc Buffon. Quelle vision avez-vous du site et de son rôle sur le territoire?

Il est un repère dans le territoire. De part sa position et de part les choix qui ont été effectués en terme de mise en valeur patrimoniale. Il est un point d'ancrage pour les Montbardois. Lieu de partage, de pédagogie, d'expérience, profondément inclusif et ouvert à tous, c'est un outil du dialogue et du débat situé à la frontière entre le passé et le présent et qui amène à s'interroger sur l'avenir.

Quelles sont vos priorités dans l'exercice de ce nouveau poste ?

L'objectif est de poursuivre le travail entamé par mon prédécesseur et de suivre le schéma directeur qui a été mis en place par la ville. Parmi mes missions, celle de la réorganisation des réserves sera importante. Certains pans de nos collections devraient ainsi bénéficier de recherches de la part d'universitaires. Je vais aussi mettre à profit mon expérience et mes connaissances afin de renforcer les liens qui unissent le Musée et le Parc aux institutions culturelles et éducatives du territoire.

Que faut-il, selon vous, pour exercer ce métier?

Il faut être passionné, curieux, organisé et capable de travailler de manière transversale, sur plusieurs projets à la fois. Il faut également avoir une bonne connaissance du territoire, de ses acteurs et savoir s'entourer de personnes ressources. Bien qu'ayant une appétence particulière pour la recherche, j'aime expérimenter et proposer de nouveaux modèles qui tentent de répondre aux enjeux de notre époque.

Des ondes positives pour Diversité FM

Installée depuis 2017 au sein de l'espace Victor Hugo aux Bordes, Diversité FM se définit comme une radio associative, musicale et citoyenne. Elle est axée sur divers styles musicaux en proposant des rendez-vous variés tout au long de la journée, à écouter sur 109.3. Radio d'expression libre, elle a parmi ses objectifs, de prôner la citoyenneté, la diversité et la laïcité et aussi d'accompagner de jeunes bénévoles et volontaires en service civique.



C'est désormais tout le bâtiment municipal qui est investi par l'association. En effet, la structure a évolué et va ouvrir en 2024 un centre de formation tourné vers les métiers de la radio et de l'audiovisuel.

Lelieu, une ancienne école fermée en 2010, renoue ainsi avec sa vocation pédagogique. Une formation a déjà été organisée en début d'année avec la confédération nationale des radios associatives sur le thème de l'accès au fonds de soutien du Ministère de la Culture, réunissant ainsi à Montbard des participants venus de toute la Bourgogne Franche-Comté. Comme l'exprime Cédric Tarteret, fondateur de Diversité FM: « dans notre région et tout le centre est de la France, il n'y avait rien pour se former à ce type de media ».

Avec beaucoup de pugnacité, Diversité FM a su aller chercher soutiens et partenariats nécessaires à son développement. Celui de la ville fait partie de ceux de la première

heure et s'est consolidé au fil du temps dans la volonté d'accompagner ce pan du tissu associatif. Ainsi, après avoir réalisé des investissements sur ce patrimoine bâti, la ville noue une nouvelle convention avec Diversité FM afin de sécuriser les activités. L'espace Victor Hugo est mis à disposition de la radio et de son centre de formation tandis que les charges du bâtiment seront progressivement financées par l'association responsabilisée à maîtriser les frais. Au final, un portage gagnant-gagnant tant sur le plan de l'optimisation du patrimoine communal que celui de la pérennisation et du rayonnement d'une structure associative culturelle.



Allier sport et culture

Allier l'art et le sport, "le muscle à l'esprit" comme le disait Pierre de Coubertin, est l'un des fondements de l'Olympisme. A la veille des J.O., chaque artiste, compagnie, association, collectivité, club sportif est invité à être acteur de la programmation culturelle des Jeux. Une invitation dont s'est saisie la Ville de Montbard avec l'organisation de plusieurs évènements associant le sport et la culture tels que par exemple la pièce de théâtre Je ne cours pas, je vole! ou encore le spectacle Escalade en musique.



Évènement sportif ou culturel ? Les deux! Les grimpeurs de la section escalade de la MJC A. Malraux et les musiciens du Conservatoire ont offert un bien beau spectacle au gymnase Jo Garret le 23 mars dernier.

Sons, lumière, musiciens, sportifs et public : une recette réussie pour allier sport et culture. Une action qui s'inscrit résolument dans l'esprit des olympiades culturelles.

Standing ovation à Montbard, le 15 mars dernier, pour la représentation de Je ne cours pas, je vole! à l'espace Paul Eluard. Cette pièce de Johanna Boyé et Elodie Menant, labellisée « Olympiade culturelle » Paris 2024 et nominée à 5 Molières en 2023. a embarqué le public dans la course semée d'obstacles de Julie Linard, un personnage au tempérament fort, déterminé et acharné. Une pièce pleine d'émotions et de justesse qui nous a fait entrevoir le monde du sport, ses exploits et ses déceptions. La représentation superbement mise en scène, rythmée, riche en émotions, teintée d'humour et très bien interprétée par les 6 comédiens, a fait l'unanimité du public venu nombreux.



Les prochains rendez-vous

- Samedi 25 mai à 17h: La compagnie The Floor présente une conférence dansée sur l'histoire de la danse hip-hop Place Marcel Cachin.
- **Du 31 mai au 22 juin**: Brèves Olympiques à la Médiathèque J.Prévert. 2 expositions à découvrir: « les jeux insolites » (évolution des jeux olympiques depuis 100 ans, jeux et contenu en réalité augmentée) et « Chien pourri aux J.O».
- Vendredi 7 juin : à la Médiathèque J.Prevert, séance de dédicaces de « Mon cœur mis à nu » par l'autrice Laura Mahieu, sportive montbardoise reconnue ayant l'honneur de porter la flamme olympique. Ce livre autobiographique incarne le courage et le dépassement de soi malgré le handicap et est offert par la ville aux élèves de CM2 des écoles municipales.

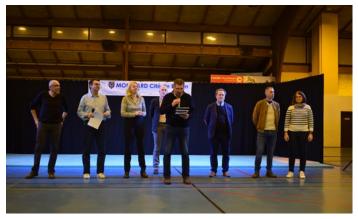
Le sport à l'honneur

Rendez-vous incontournable du monde sportif montbardois, l'OMS en partenariat avec la Ville, a organisé la Fête des Sportifs, le 10 février dernier au gymnase Jo Garret. 20 clubs récompensés et 110 sportifs médaillés, au cours d'une soirée émaillée de démonstrations sportives. Des récompenses saluant leurs performances, leur implication et motivation.



▶ Démonstration de krav maga.





▶ Précilia Peccini, ambassadrice paracyclisme et David De Vecchi coureur cycliste semurois ont remis 110 médailles face à un public venu nombreux.





▶ Le club de ju-jutsu traditionnel montbardois a remporté la coupe "coup de cœur" et proposé une démonstration.

La Ville a délivré 207 Pass'sport pour la saison 2023-2024. Cette aide de 40 € attribuée sous forme de bon à déduire du montant de la licence, est accordée aux jeunes jusque 18 ans.



▶ De jeunes médaillées lors de la chasse aux œufs sous le signe du sport.

Profitez des J.O

A compter du 26 juillet, date de la cérémonie d'ouverture des J.O, la Ville met à disposition des associations qui le souhaitent un grand écran et tout le nécessaire pour visionner les temps forts de ce rendez-vous sportif, à la MJC A.Malraux.

Infos et résa auprès de la mairie

Les prochains rendez-vous sportifs à Montbard

- 28 avril : Cross-Duathlon Metal Valley Inscriptions : www.mactri21.com
- 8-9 mai : Championnat de Côte d'Or triplette mixte – Place Jean Jaurès (réservé aux licenciés FFPJP)
- 25 mai: Championnat de Côte-d'Or de VTT XCO – Site Mutualiste de l'ESAT les Bordes – Infos: www.mtbvtt21.com - 0646863526
- 22 juin: Tournoi Métal Valley Stade St Roch – Tournoi de football inter-entreprises co-organisé par Montbard-Venarey Football et SMST
- 3 août : Prix de pétanque de la Ville de Montbard – Place Jean Jaurès (réservé aux licenciés FFPJP)

DEPUIS 1997

L'informatique de proximité



INFORMATIQUE

REPARATION TOUTES MARQUES



PAPETERIE

FOURNITURES BUREAUTIQUE & SCOLAIRES

SITES WEB



ROUTE DE MONTBARD 21500 MARMAGNE - 0380923089 - ESPI21.COM DU LUNDI AU SAMEDI DE 9HOO À 12HOO ET DE 14HOO À 18H30

Le CCAS aux côtés des personnes âgées

Le centre communal d'action sociale, ou CCAS, est un établissement public communal qui travaille en étroite collaboration avec les institutions publiques et privées. Son rôle est d'aider les personnes âgées ainsi que toute personne en situation de précarité ou en difficulté sociale. Son budget est équilibré par le budget principal de la Ville : entre 2023 et 2024, cette subvention augmente de 64 à 70% pour mener à bien les actions sociales.



Le CCAS coordonne le « Plan canicule » sur le territoire communal. La canicule ou les fortes chaleurs peuvent avoir des effets importants sur la santé pour chacun d'entre nous.

Dans le cadre du Plan National Canicule, la municipalité recense les personnes les plus fragiles:

- Les personnes âgées de 65 ans et plus
- Les personnes handicapées
- Les personnes de 60 ans et plus mais inaptes au travail.

Pour protéger les personnes qui vivent

seules ou qui sont isolées tant sur le plan familial, géographique qu'affectif.

Le CCAS les invite à se faire connaître pour bénéficier des mesures d'encadrement et de suivi en cas de déclenchement du plan par la Préfecture.



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - Service d'aide sociale

- 3, passage Anatole France
- 03 80 92 59 32
- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30
- aidesociale-ccas@montbard.fr





 Vue sur les tours médiévales depuis le restaurant Guy Lardin

Toujours dans une démarche d'accompagnement des personnes âgées, le CCAS héberge au sein du Centre Social, le restaurant Guy Lardin.

Cet espace convivial unique est ouvert aux retraités, Montbardois ou résidents du territoire communautaire, tous les midis du lundi au vendredi.

Le restaurant Guy Lardin est le lieu idéal à la fois pour prendre un repas varié et équilibré – surtout lorsque l'envie ou le temps de cuisiner manquent – mais aussi pour partager des moments de convivialité, de solidarité et d'échanges, entre amis ou avec de futures connaissances.

Outre le repas, chacun pourra profiter des nombreuses activités et animations qui y sont proposées par le Centre Social, tout en profitant de sa salle climatisée avec une vue splendide.

Pour s'inscrire et réserver son repas, rien de plus simple : contactez l'accueil du Centre Social, 48h à l'avance et avant 10h.

Les menus de la semaine sont consultables



► Le Centre Social organise de nombreuses animations comme des après-midi jeux

sur le site internet de la Ville.

Côté tarifs, des repas toujours accessibles à 7€ pour les Montbardois et 8€ pour les personne résidant en dehors de la commune.

(i)

Restaurant Guy Lardin au Centre Social Romain Rolland

- 3 passage Anatole France
- 03 80 92 12 06

Plus qu'un traditionnel colis de fin d'année, la chaleur d'une attention pour nos aînés, avec la distribution à domicile assurée par les élus.

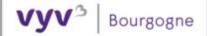


Ateliers Mutualistes

390, Rue Charles de Gaulle 21500 MONTBARD

Tél. 03 80 89 90 20

esat-montbard@vvv3.fr



E.S.A. T MUTUALISTE DE MONTBARD

- · Prestations : Espaces Verts, Hygiène & Propreté
- Routage: Impression numérique de documents (cartes de visites, flyers, ...),
 Mise sous enveloppe, envoi en nombre
- Restauration : Location de salles en semaine, élaboration de plateaux repas pour les entreprises et de repas traiteurs le Week-end pour les particuliers

N'hésitez pas à nous consulter!

Focus sur l'accueil jeunes

Idéalement situé à proximité immédiate du Lycée professionnel et du centre ville, l'Accueil jeunes est accessible librement. Il offre un lieu de rencontres et d'échanges, ouvert à tous, afin de permettre aux jeunes d'organiser leur temps libre.



Ce service municipal est dédié aux adolescents et jeunes adultes de 14 à 25 ans, originaires de Montbard et de sa Communauté de Communes. Les jeunes, de toutes origines sociales et culturelles, s'y retrouvent et prennent part à des projets et activités proposées par l'équipe encadrante.

Billard, baby-foot, ping-pong, jeux de société, PS5, TV, ordinateur, Wifi, coin cuisine équipé... sont accessibles librement moyennant une faible cotisation annuelle (8€ Montbard - 10,50 € hors Montbard) pour responsabiliser les jeunes.

Cet espace offre:

- un accueil, sans se limiter à la fonction de garde ou de surveillance, mais bien d'accompagnement;
- des activités ludiques et éducatives ;
- un lieu de socialisation, de rencontres, d'expériences relationnelles;
- un espace d'orientation et d'information sur toutes les possibilités pour gérer leur temps libre comme des projets individuels ou collectifs;
- un lieu de prévention et de sensibilisation (éco-citoyenneté, lutte contre les addictions...) avec la présence de partenaires extérieurs.

L'Accueil Jeunes est un espace citoyen de rencontres, de discussions, d'expression, d'information et d'élaboration des projets, où les équipes accompagnent les jeunes à devenirles adultes de demain. Cela passe par des règles de vie commune rédigées avec eux, des temps de débats et d'échanges encadrés par les animateurs, sur des thèmes concertés.

Infos pratiques

Accueil Jeunes, 2 bis avenue Maréchal de Lattre de Tassigny 21500 Montbard

• En période haute :

De septembre à mars : lundi-mardi-jeudivendredi, de 15h30 à 18h30 et le mercredi de 13h30 à 18h30

• En période creuse :

D'avril à août : lundi-mardi-jeudi-vendredi, de 16h00 à 18h00 et le mercredi de 13h30 à 18h00. Un samedi par mois : de 14h à 18h

Pendant les vacances :

Du lundi au vendredi, de 14h à 18h30, une soirée par semaine.



Le contenu de cette rubrique engage la seule responsabilité des auteurs dont les textes sont publiés sans modification.

Agir pour notre ville

Pour notre ville et pour vous

Dans un contexte économique difficile, le cap tenu est de continuer d'investir en priorisant des choix pour le cadre de vie, l'attractivité (installation de services publics et privés dans des locaux municipaux par ex), des économies d'énergie (sectorisation de rénovation de l'éclairage public) et la transition écologique (végétalisation de cours d'école) et pour continuer d'accompagner les Montbardois pour répondre à leurs attentes de services (par ex, plus de places en crèche ou à la cantine) et préserver leur pouvoir d'achat (pas d'augmentation des impôts, des services gratuits comme le transport scolaire intramuros, thés dansants et autres évènements, des tarifications abordables au conservatoire ou à la médiathèque), des associations soutenues dans tous les domaines, du social au culturel en passant par le monde sportif et économique.

Des orientations budgétaires débattues et approuvées publiquement en conseil municipal sans que les représentants de l'opposition aient strictement rien trouvé à y redire et sans la moindre contreproposition. Du reste, nous apprécions recueillir leur vote favorable pour chacun des projets que nous

portons depuis le début du mandat et ce, sans aucune exception. Paradoxalement, ils s'abstiennent de voter le budget qui pourtant permet la réalisation de ces projets. Pire encore, ils ne prennent pas part au vote pour la poursuite de la stabilité des taux de la fiscalité. Tout cela n'est vraiment pas crédible.

En 10 ans, nous avons inversé toutes les courbes dans le bon sens : la dette, l'investissement et les impôts locaux. C'est le fruit d'un travail colossal pour notre ville et pour vous, mené au quotidien et sur des dossiers de fond. Permettez-moi au nom de notre maire et de notre groupe de vous assurer que notre courage et notre volonté sont intacts pour l'intérêt de notre commune, maintenant et demain.

A votre écoute

Aurelio Ribeiro, 1 er adjoint au Maire Président du groupe Agir pour notre Ville Vice-président de la Communauté de Communes du Montbardois

Alternative citoyenne pour Montbard

Chers Montbardoises et Montbardois,

A l'occasion du dernier conseil municipal 2023, le maire a détaillé les différents programmes d'investissements qui vont rythmer les 2 années à venir. D'importants crédits vont être encore engloutis dans le béton, le minéral, les pavés...laissant peu de place à la végétation et ne tenant aucun compte des préconisations en matière environnementale et de respect de la biodiversité.

Mais il est d'autres domaines où nous nous démarquons également de la majorité municipale.

D'abord le social qui est et reste une de nos préoccupations majeures en notre qualité d'élus de l'opposition; cela ne semble pas toujours le cas de nos responsables locaux qui en parlent peu hormis les aides apportées par le CCAS qui étaient déjà en vigueur avec l'équipe précédente. Nous ne sommes pas pour l'assistanat et nous pensons que chaque aide doit donner lieu à un accompagnement pour l'insertion ou la recherche d'un emploi notamment dans les domaines où il en existe localement comme Framatome ou à proximité dans la maroquinerie à Semur, voire des emplois du lien, l'aide

à domicile...

Puis le secteur de l'immobilier est aussi source de réflexion à notre niveau. Nous pensons qu'il est important d'accorder en plus de la rénovation du quartier Faubourg/Debussy une priorité à l'ensemble des habitations à l'abandon sur notre territoire, de répertorier et valoriser toutes les friches urbaines notamment à la Prairie, l'ancienne cantine Vallourec et les quelques bâtiments pour lesquels la commune a préempté ou acheté à l'amiable.

Là encore les projets existent sans doute mais il est urgent de les connaître et d'y être associés. Il en va de même pour le silo, véritable verrue dans le paysage local. Quant au projet de Tiers lieu porté par la Comcom, il aurait été plus judicieux de mener une véritable réflexion avant d'engager plus d'un million d'euros pour un bâtiment neuf alors qu'il existe tant de locaux vides ou à rénover!.

Sylvie Goyard Ahmed Kélati, Bruno Diano

Ensemble pour Montbard

Tribune non transmise

SPECTACLE

« Une histoire de danse »

Samedi 18 mai - 20h30 Dimanche 19 mai - 15h

Espace Paul Eluard

Spectacle de danse organisé par les élèves de danse du Conservatoire.

Entrée libre, plus d'infos : 03 80 92 21 03

ÉVÈNEMENT NATIONAL

Nuit des musées

Samedi 18 mai

Présentation de l'ouvrage « Penser la Nature : Buffon, Daubenton et l'histoire naturelle », suivi d'une conférence et échanges avec les auteurs de l'ouvrage, ateliers d'initiation à l'astronomie, soirée « Balade sous les étoiles du XVIIIème à aujourd'hui » Avec Emeric Falize, astrophysicien au CEA, puis observation astronomique au Parc Buffon.

Gratuit

MUSIQUE

Tous en musique

Du 21 mai au 1er juillet

- 2 juin : Rencontre orchestre 1er cycle 15h45 - Espace Paul Eluard
- 21 juin : Fête de la musique (scène ouverte)
 18h cour du Conservatoire
- 22 juin : Concert percussions avec master class - 15h - Espace Paul Eluard
- 23 juin : Fanfare de rue avec La Peau du Zouc - 16h - Parc Buffon
- 1 er juillet: Portes ouvertes du Conservatoire
 17h à 19h Conservatoire

ARTS DE LA RUE

The Floor

Samedi 25 mai - 17h

Place Marcel Cachin

Dans The Floor, les danseurs racontent la vie qui se joue dans l'intimité des cafés. C'est ici que hommes et femmes passent, marchent, se bousculent et se reconnaissent. À l'issue du spectacle, la compagnie présente une conférence dansée sur l'histoire de la danse hip-hop.

Gratuit, dans le cadre de la saison départementale Arts et Scènes Côte-d'Or.

EXPOSITION

Exposition « Tous en Cycles! »

À partir de mai

Vélos d'époque exposés au centre aquatique, à l'office de tourisme et dans le hall de l'hôtel de ville.

EXPOSITION

Exposition interactive « les jeux insolites »

Du 31 mai au 27 juin

Médiathèque J. Prévert

Découvrez les jeux olympiques et leur évolution depuis un siècle avec des jeux et des contenus en réalité augmentée sur tablette, des quizz et des anecdotes.

Gratuit - aux heures d'ouverture – Tout public

ÉVÈNEMENT NATIONAL

Rendez-vous aux jardins

1 et 2 juin

Au programme cette année: visite guidée du Parc Buffon et de l'exposition « Architecture végétalisée », conférence « Mosasaures» par Martial Passe et plusieurs ateliers sur le thème du climat.

Gratuit

RENCONTRE

Dédicace avec Laura Mahieu

Vendredi 7 juin

Médiathèque J. Prévert

Laura Mahieu, sportive reconnue ayant l'honneur de porter la flamme olympique, lira quelques passages de son livre 'Mon cœur mis à nu' et répondra à vos questions lors de cette dédicace.

Gratuit - public adolescent et adulte

SPECTACLE

« Les Dés du destin »

Samedi 22 juin - 20h

MJC André Malraux

Venez découvrir le spectacle élaboré et mis en scène par les élèves des classes de théâtre et de guitare au travers de la découverte des contes manga.

Tarifs : 15€/12€/gratuit moins de 12 ans. Réservation à l'Office de Tourisme du Montbardois.

ANNIVERSAIRE

60 ans de la MJC A. Malraux

Samedi 8 juin

MJC A. Malraux

À l'occasion de son soixantième anniversaire, un "village utopique" sera installé sur l'esplanade.

Tél. 03 80 92 12 31

ÉVÈNEMENT NATIONAL

MontbArchéO

15 et 16 juin

Parc Buffon

L'équipe du Musée vous propose tout au long du week end : des visites guidées du Parc Buffon et de l'exposition « Architecture végétalisée », un atelier Familial « Tous à table au Moyen Âge » et la conférence autour de l'« aurige de Delphes » par Tony Fouyer, dans l'univers des courses de chars antiques.

Dans le cadre des Journées Européennes de l'Archéologie, accès libre - gratuit

Commémorations

Souvenir des victimes et héros de la Déportation

Dimanche 28 avril - 11h30

Square des justes

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 - 79 ème anniversaire

Mercredi 8 mai - 11h30

Monument aux Morts

Hommage aux morts pour la France en Indochine

Samedi 8 juin - 9h00

Monument aux Morts

Appel du Général de Gaulle

Mardi 18 juin - 11h

Monument aux Morts

Libération de Montbard

Dimanche 08 septembre - 10h

10h - Cérémonie à la stèle C. Wattelet

10h30 - Cérémonie religieuse à l'église St-Urse 11h30 - Cérémonie au monument aux Morts

Informations pratiques

Hôtel de Ville

Fermeture exeptionnelle les 25 et 26 avril sauf rendez-vous CNI et passeport

Place Jacques Garcia, 21500 Montbard

- ▶ Du mardi au vendredi : 9h-12h/14h-17h
- ► Samedi 9h-12h (CNI et passeports sur RDV)

03 80 92 01 34 | mairie@montbard.fr

montbard.fr | 1 @ @villedemontbard

Centre technique municipal

► Du mardi au vendredi : 9h-12h/14h-17h Service urbanisme (permis de construire), RDV au CTM. 03 80 92 50 51

Médiathèque Jacques Prévert

Fermeture du 6 au 24 août inclus

- ► Mardi 15h-18h30
- ► Mercredi 10h-12/14h-18h30
- ► Vendredi 10h-12h30 / 15h-18h30
- ► Samedi 10h-13h

03 80 92 27 32 | mediatheque@montbard.fr mediatheque-montbard.net

Ludothèque Jacques Prévert

Fermeture temporaire

Musée et Parc Buffon

Fermeture durant les travaux rue du Parc

Conservatoire de musique, danse et théâtre Fermeture du 22 au 26 avril inclus ; Vendredi 10 mai ; et du 22 juillet au 19 août inclus

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h 03 80 92 21 03 | conservatoire@montbard.fr

Centre social Romain Rolland

- ► Lundi et jeudi : 14h-18h
- ► Mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h/14h-18h 03 80 92 12 06 | centresocial-ccas@montbard.fr

Service d'Aide sociale

- ► Lundi et jeudi : 14h-17h30
- ► Mardi, mercredi, vendredi: 9h-12h/14h-17h30

03 80 92 59 32 | aidesociale-ccas@montbard.fr

Directrice de la publication : Laurence Porte, Maire de Montbard Conception et rédaction : Mairie de Montbard, service CPE Crédits photos : Ville de Montbard, D.R.

Impression: Bezin Haller - Tirage: 4000 exemplaires, 3 numéros par an.

ISSN 3002-9120

Rejoignez-nous!

montbard.fr | F @ @villedemontbard

Remarques, propositions, suggestions à nous faire, nuisances à signaler, nous vous remercions de nous le faire savoir sur papier libre, à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie ou à l'accueil. Afin de pouvoir vous répondre, pensez à indiquer vos nom et adresse (le courrier anonyme ne sera pas traité).



The Floor et conférence dansée

Compagnie MehDia



SAMEDI 25 MAI 2024 • 17H

GRATUIT

PLACE MARCEL CACHIN

MONTBARD

MONTBARD.FR (F)





